



Compte-rendu du comité directeur du 10 octobre 2023

Réunion dans la salle du CAC, sur l'aérodrome de Chartres Métropole

Membres du comité directeur présents

- André BOIX, Étienne BRESSON, Patrice CHARTIER, Guy DAVID, Guillaume FOUCHER, François GIGOT, Loïc GIRARD, Michel OZOG.

Démission de Nil SERIN

À 13h25, quelques heures avant cette réunion du Comité Directeur, Nil SERIN a envoyé un message WhatsApp au président, pour annoncer qu'il ne renouvelerait pas sa licence au CAC, et qu'il démissionnait du Comité Directeur. Confirmation de sa démission avec effet immédiat, à la suite des échanges téléphonique et écrit qui ont suivi.

Début de la réunion à 19h00

1 Approbation du compte rendu du comité directeur du 14 juin 2023

Aucune remarque, compte rendu approuvé.

2 Modification du Comité Directeur

Enregistrement de la démission de Nil SERIN. Mise à jour à faire sur le site du CAC, et à communiquer aux autorités compétentes (FFAM, Préfecture, ...).

3 Serrure codée pour accès à la salle

Faisant suite à une demande du CAC, les services de Chartres Métropole sont venus le 2 octobre installer une serrure à code sur la porte principale de notre salle (à l'identique de ce qui existe déjà sur d'autres locaux de l'aérodrome), et un verrou intérieur sans canon extérieur sur la porte arrière.

Pour des raisons évidentes de sécurité, ce code doit rester confidentiel, et ne sera "confié" que de manière très limitée et justifiée (membres du Comité Directeur, moniteurs de l'école, construction ou réglage d'un modèle), contre un engagement écrit à ne pas diffuser ce code : voir le formulaire en pièce jointe de ce compte rendu.

4 Groupes WhatsApp – Pseudo

Par courtoisie vis-à-vis des membres qui ne se connaissent pas tous, l'usage d'un pseudo (sans nom ni prénom) dans les groupes WhatsApp du CAC (école, remorquage, avion, ...) doit être évité ; à défaut de changer de pseudo, nous demandons aux abonnés de ces groupes de systématiquement signer leurs messages avec nom et prénom.

5 Don de matériel au CAC de Messieurs Alexandre Martin et Pierre Delubac

Ces différents anciens modélistes, ont pris contact avec le CAC via les coordonnées trouvées sur le site internet, pour nous faire don de matériels, certes anciens (dont des radios en 41 Mhz), mais encore tout à fait exploitables pour une bonne partie, qui vont donc être réutilisés dans le cadre de l'école.

Des messages de remerciements ont été transmis aux généreux donateurs.

6 Journée ALAT du 12 juillet

Comme en 2022, tous les adhérents du CAC, et leurs proches, pouvaient bénéficier d'un accès privilégié sur la piste de l'aérodrome, pour rencontrer les personnels de l'ALAT et découvrir leurs matériels, qui stationnaient sur l'aérodrome en préparation du défilé militaire du 14 Juillet sur les Champs-Élysées.

Retours très positifs de tous ceux qui en ont profité.

7 Salon des associations des 2 et 3 septembre – Butte des Charbonniers

Cette année, nous avons pu mettre en place un stand plutôt bien garni de modèles (Jolly Jumper, Alpha-Club, Easyglider, Polyclub, hélicoptère, drones multi-rotors, ...), et agrémenté de vidéos en boucle sur un grand écran TV, en plus des flyers et des autocollants généreusement distribués.

Outre les curieux ou les très jeunes (moins de 11/12 ans, que par expérience il est très difficile d'encadrer au sein du CAC), nous avons enregistré 14 contacts, avec une forte tendance pour le drone multi-rotors. Six ont déjà repris contact soit à la salle (dont 2 jeunes de 13 et 14 ans qui ont démarré l'école dès la première séance), soit sur le terrain à l'occasion d'une présentation drone.

8 Meeting aérien de Chartres Métropole du 24 septembre

Spectacle exceptionnel, très gros succès populaire. Le CAC n'a été que très peu associé à cette manifestation, malgré nos réponses positives systématiques pour fournir des bénévoles.

N'ayant pas suffisamment de pilotes détenteurs d'une QPDD (Qualification de Pilotes De Démonstration), nous ne pouvions pas assurer une démonstration en vol.

Nous avons finalement obtenu une zone pour exposer une vingtaine de modèles (des belles maquettes, P47, Spitfire, Stampe ; des petites mousses ; des avions divers ; un avion de vol circulaire ; des planeurs, Edelweiss, Fox, Leprechaun, Salto, ...), près des voitures anciennes, dans une zone où la visibilité sur la piste était excellente (côté sud, vers la cathédrale), mais où le public était clairsemé (et donc sans bousculade), contrairement à l'extrémité nord de la piste où le public s'était entassé !

Nous ne pouvions pas exposer nos modèles devant la plus grande masse du public, car c'était la zone de manœuvre des avions au sol, avec le souffle des hélices en conséquence.

Vous pouvez retrouver de nombreuses photos sur le site du CAC (www.cachartres.com)

9 Protection du terrain de Berchères-Saint-Germain (plateforme Jean Guesnon)

Entre le 21 juillet au soir et le 22 au matin, le cadenas de la barrière a été sectionné, avec une tentative d'effraction sur le container principal et le vol du réservoir d'eau ; à notre demande, la gendarmerie est venue sur place faire les constations d'usage.

Dépôt de plainte à la suite, et courriel à la mairie de Berchères-St-Germain, pour information en vue d'éventuels recouplements avec d'autres méfaits.

Contact avec les services de Chartres Métropole (dont la Délégation à la Sécurité et à la Tranquillité Publique), avec finalement un rendez-vous sur place à St-Germain le 5 septembre avec le "Référent Sureté" de la Gendarmerie Nationale, pour examiner les risques et les possibilités de renforcement de la protection.

Le container a été remis en état (barre de sécurité, charnière), et une surveillance vidéo sera prochainement mise en place.

Cependant, nous rappelons à tous les membres du CAC de systématiquement refermer le cadenas de la barrière après ouverture, et de brouiller le code ; et bien évidemment de refermer la barrière avec le cadenas en fin de séance.

10 Campagne d'adhésion 2024 – Nouvelles exigences DGAC

La campagne d'adhésion et de renouvellement de licence pour 2024 est lancée depuis le début septembre : voir toutes les informations sur le site du CAC www.cachartres.com

Vous pouvez d'ores et déjà renouveler vos adhésions, sans attendre la fin de l'année. Pour limiter le travail du secrétaire (qui a aussi de son côté des vérifications à faire), et sauf cas particuliers, nous vous demandons de privilégier l'adhésion et le paiement en ligne, directement sur le site de la FFAM.

Certaines informations nouvelles étant nécessaires pour cette adhésion 2024, nous organiserons, comme en avril dernier, des séances à la salle (samedi matin, ou mercredi en début de soirée) pour vous aider à vous mettre en règle avec les exigences de la DGAC, N'hésitez pas à nous solliciter.

11 Activité des sections

* École et perfectionnement (les mercredis après-midi) :

L'école a repris ses séances depuis le mercredi 20 septembre, avec deux nouveaux élèves qui ont déjà volé presque seuls avec un Polyclub 2 axes, sur la zone de vol de Champhol (derrière le hangar des planeurs).

* Vol circulaire :

La piste de vol circulaire de Champhol a également repris du service depuis la rentrée.

* Drones Multi-rotors :

À la suite des contacts enregistrés lors du salon des associations, nous avons organisé une séance de présentation et d'information le 30 septembre à St-Germain, avec prise en main "tranquille", et démonstrations de drone racing par nos deux jeunes compétiteurs, toujours très impressionnantes.

* Indoor :

Nous venons de recevoir le planning de mise à disposition de la salle Fulbert pour le CAC, les dimanches après-midi, depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 28 avril 2024 : le planning est mis en ligne sur le site du CAC.

* Avions :

Belle activité cette année, avec de nouveaux avions (petits et grands, maquettes, voltige, jet), et de nouveaux pilotes, pour compléter l'activité.

* Planeurs :

Activité soutenue, notamment depuis la rentrée avec plusieurs séances de remorquage consécutives, et toujours de nombreux pratiquants réguliers.

À la faveur de conditions idéales, la plateforme de St-Germain a connu une intense activité le samedi 7 et le dimanche 8 octobre : les deux côtés du parking étaient pleins, avec de nombreux modèles en activité : avions, planeurs, remorqueurs, jet, drones !

12 Point financier

L'exercice comptable 2022-2023 vient d'être clôturé au 30 septembre sur un résultat bénéficiaire de 1 903 €uros (avant derniers ajustements éventuels à la marge).

Ce résultat résulte d'une modération des dépenses pour l'école (déjà bien équipée en matériel), de la revente de la 2^{ème} cabine de toilettes sèches de St-Germain (dont nous n'avions pas l'utilité), et cela malgré le recouvrement des dépenses de tonte en raison du changement de prestataire depuis le début 2023.

La trésorerie s'élève à 13 632 €, ce qui permet d'envisager sereinement de futurs projets :

- remise en état de la deuxième piste en herbe, à 90° de la piste existante (orientée nord-est et sud-ouest),
- vidéo-protection du terrain,
- rachat d'un container d'eau pluviale,
- divers aménagements du terrain (arbres d'ombrage pour le parking, rondins, cage de pilotage mobile sur roues, ...),
- réfection à moyen terme de la piste bitumée (ce qui sera une grosse dépense),
- ...

13 Prochaine Assemblée Générale

Notre prochaine AG aura lieu dans la salle de l'aérodrome, le dimanche 26 novembre. La convocation sera envoyée prochainement.

14 Prochain Comité Directeur

Date à fixer.

Fin de la réunion à 21h45

Le Secrétaire de séance

Patrice CHARTIER



Le Président de séance

Étienne BRESSON

